

27 juin 2024  
096

> Responsables des laboratoires d'orthèses et de prothèses autorisés du Programme des appareils suppléant à une déficience physique

## Modification apportée au Tarif des appareils suppléant à une déficience motrice et des services afférents assurés (RLRQ, c. A-29, r. 9)

Une **majoration de 1,09 %** des montants des prix incluant des coûts de main-d'œuvre pour les orthèses, les prothèses et les aides à la verticalisation ainsi que du tarif à la minute de la main-d'œuvre pour le secteur privé entrera en vigueur pour les services rendus **à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024**.

Le [Fichier des biens et services](#) qui inclut la majoration des prix est disponible à la section *Établissement de réadaptation en déficience physique* de notre site Web au [www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels](http://www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels).

Le [Tarif des appareils suppléant à une déficience motrice et des services afférents assurés](#) est disponible à la section *Lois et règlements* de notre site.

---

#### Courriel et site Web

[www.ramq.gouv.qc.ca/courriel](http://www.ramq.gouv.qc.ca/courriel)  
[www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels](http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels)

#### Téléphone

Québec 418 780-4208  
Montréal 514 687-3612  
Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

#### Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30  
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)